

TOMBLAINE

Motion contre la fermeture d'une classe à l'école élémentaire Jules-Ferry

Le conseil municipal s'est opposé à l'unanimité au projet de suppression d'une classe à l'école élémentaire Ferry, et demande au directeur d'Académie de revenir sur sa décision. La motion à laquelle ont adhéré tous les conseillers précise que « l'école Ferry se situe dans le périmètre du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) au même titre que l'école Badinter et qu'il y a donc lieu de ne pas fragiliser l'organisation pédagogique de cette école ». L'argumentaire est étayé par le fait qu'une classe supplémentaire a été créée l'an dernier à la maternelle Ferry et que les enfants, plus nombreux dans cette structure, vont progressivement provoquer une augmentation des effectifs de

54B25 - V1



Opposés au projet de suppression d'une classe à Jules-Ferry.

l'école élémentaire. Plus précisément sur le plan comptable, la motion avance qu'en septembre 2021 « les prévisions démontrent une

baisse de cinq élèves seulement par rapport à septembre 2020, qu'une suppression de classe amènerait à une moyenne de 24,8 élèves par classe, et que plus les élèves seront nombreux dans chaque classe, plus il sera difficile d'organiser leur nécessaire distanciation physique en ce contexte de crise sanitaire ». Et de souligner que « la suppression d'une classe impliquerait, dans tous les cas, que toutes les classes devraient être en cours double, sauf le CP ».

« La décision de suppression d'une classe ne se justifie pas, ni sur le plan pédagogique, ni sur le plan de la sécurité alimentaire, ni au vu de la réalité socio-économique du secteur correspondant à la carte scolaire. »